



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ACCEPTE l'inscription de deux points supplémentaires à l'ordre du jour :
 - . compte rendu du Conseil Municipal du 24 mai 2007,
 - . Indemnisation de la perte de la planche n° 5 du Parfum des Choses à Madame BIGNON.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 24 mai 2007 - **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE dans le cadre du Forum des métiers 2007, Madame la Maire à solliciter la subvention auprès du Fonds Social Européen – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à signer le protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'emploi 2007/2013 - **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE le programme de travaux de la 3^{ème} et dernière phase du quartier des Dix Arpents et son plan de financement, AUTORISE Madame La Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Général, la dotation au titre du contrat de développement et du fonds de concours des quartiers en Contrat de Ville – **A LA MAJORITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à signer les marchés pour cette phase de travaux – **A L'UNANIMITE.**
- PREND ACTE des résultats du Compte de Gestion 2006 du budget principal du receveur, arrêté comme suit :
 - Déficit d'INVESTISSEMENT : 1 393 416,23€
 - Excédent de FONCTIONNEMENT : 1 949 300,96€et APPROUVE le compte de gestion du receveur exercice 2006 – **A LA MAJORITE.**
- AUTORISE le versement de l'indemnité de Conseil au Trésorier Principal au titre de l'année 2006 pour un montant de 2 340,31 € - **A L'UNANIMITE.**
- ADOPTE le Compte Administratif 2006, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	8 514 186,54 €	19 710 254,48€
Recettes	7 120 770,31€	21 659 555,44€
Excédent		1 949 300,96€
Déficit	1 393 416,23€	

Solde restes à réaliser : - 393 €

Résultat cumulé (hors restes à réaliser) : 555 884,73€ - **A LA MAJORITE.**

- DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2006, de 1 949 300,96 € de la façon suivante :

- 1 393 809,23 €, à la section d'investissement et 555 491,73 € en fonctionnement- ***A LA MAJORITE.***

- ADOPTE le Budget Supplémentaire de la commune exercice 2007, par nature et par chapitre, tant en dépenses qu'en recettes, arrêté aux montants suivants :

. INVESTISSEMENT	6 568 971€,
. FONCTIONNEMENT	910 481€,
TOTAL :	7 479 452€,

A LA MAJORITE.

- DECIDE de solliciter la participation financière du Conseil Général du Val d'Oise pour la lutte anti-graffitis au titre des exercices 2005, 2006 et 2007, pour un montant total de 23 048 € - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE la modification du mode de taxation de la publicité sur le territoire de la commune, AUTORISE Madame la Maire à signer tous documents afférents – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE d'acquérir la propriété cadastrée section AR n° 403 située rue du Bac et boulevard des Aviateurs Alliés au prix principal de 21 000 € plus 2 520 € de frais annexes, DEGAGE les fonds nécessaires à cette transaction immobilière, AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer tous les documents, et DESIGNER l'étude de Maître HUCHET en qualité de notaire de la commune – ***A L'UNANIMITE.***

- PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions au titre de l'année 2006,

- APPROUVE les modifications apportées à la convention de mise à disposition du Service Instructeur Intercommunal et AUTORISE Madame la Maire à signer la convention particulière et la convention cadre annexées – ***A L'UNANIMITE.***

- PREND ACTE du résultat de l'enquête publique, et APPROUVE les modifications du Plan d'Occupation des Sols – ***A LA MAJORITE.***

- EST INFORME du projet d'aménagement de la Place du 8 mai 1945.

- AUTORISE dans le cadre des travaux de requalification de la rue des belles Hâtes, Madame la Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert pour la consultation des entreprises et à signer le marché et tout document afférent avec les entreprises retenues – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert pour les lots n° 3 et n° 5 et signer les marchés et tous documents afférents avec les entreprises retenues – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer les marchés pour la rénovation et la mise aux normes du centre de loisirs des Jardins du Nord - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour les lots n°1, n° 2, n° 3 n° 4 et n° 6 des travaux de réhabilitation de la Maison Bernardin de Saint Pierre et signer le marché et tout document afférent avec les entreprises retenues – ***A L'UNANIMITE.***

- APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention de collecte sélective avec la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise et AUTORISE Madame la Maire à signer cet avenant – ***A L'UNANIMITE.***

- EST INFORME de l'élaboration d'un Plan communal de sauvegarde pour mise en œuvre en cas d'incidents répertoriés.

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de partenariat avec l'APUI pour la gestion de la résidence du Hameau – Les Villageoises – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 300 €, à l'Association « Karaté Club d'Eragny » - **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 400 €, à l'Association « Gymnastique Sportive et Artistique » - **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 500 €, à l'Association « Ballet Légendaire d'Ile de France » - **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 800 €, à l'Association « Mémoires d'Eragny » - **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE pour le soutien à la Parentalité « Paroles de Parents » Madame la Maire à solliciter pour l'année 2007 les subventions auprès de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales – **A L'UNANIMITE.**
- VALIDE le renouvellement de l'adhésion au réseau français des villes éducatrices pour l'année 2007 – **A L'UNANIMITE.**
- ADOPTE la charte RéVodoc avec le Conseil Général du Val d'Oise pour faciliter le recours au prêt entre bibliothèque – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE pour faciliter la réalisation du projet chantier jeune à Nongr'Mâassom de l'été 2007 le versement d'une avance remboursable de 11 220 € à l'AJEN – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE le versement de 1800 € pour l'indemnisation de la perte d'une oeuvre confiée à la Ville pour une exposition – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE de supprimer à compter du 1^{er} juillet 2007 :
 - un poste de sage femme,
 - un poste de brigadier chef principal,
 - un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
 - un poste de responsable archives,
- DECIDE en conséquence de créer à compter du 1^{er} juillet 2007 :
 - un poste de puéricultrice,
 - un poste de rédacteur,
 - deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
 - un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe,
 - un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe,
 APPROUVE la réorganisation du département Urbanisme et grands travaux et la création d'un secteur archives - **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE la réorganisation du CCAS - **A L'UNANIMITE.**
- DECIE d'actualiser les délibérations du 24 avril 1991 et du 24 septembre 2004 fixant la liste des emplois logés pour utilité de service - **A LA MAJORITE.** et pour nécessité absolue de service - **A L'UNANIMITE.**
- FIXE la liste des véhicules de service et leur attribution - **A LA MAJORITE.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 23h15mn.

Prochain Conseil Municipal : le 20 septembre 2007.